



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'aménagement du territoire**

**Rapport**

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la  
Commission

Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2018

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 220-20181205**

---

**2018**

Séance du mardi 4 décembre 2018

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018)

Membres présents :

M. Bussière (Gatineau)  
M<sup>me</sup> Dansereau (Verchères)  
M. Girard (Lac-Saint-Jean)  
M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)  
M<sup>me</sup> Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)  
M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil)  
M<sup>me</sup> Perry Mélançon (Gaspé)  
M. Simard (Montmorency)  
M<sup>me</sup> Thériault (Anjou-Louis-Riel)

Autre député présent :

M. Paradis (Lévis), président de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 30, M. Paradis (Lévis) déclare la séance ouverte.

### **ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE**

M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil) propose la motion suivante :

QUE M<sup>me</sup> Thériault (Anjou-Louis-Riel) soit élue présidente de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M<sup>me</sup> Thériault (Anjou-Louis-Riel) élue présidente de la Commission.

M<sup>me</sup> Thériault (Anjou-Louis-Riel) prend ses fonctions à la présidence.

## ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle) propose la motion suivante :

QUE M<sup>me</sup> Dansereau (Verchères) soit élue vice-présidente de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M<sup>me</sup> la présidente déclare M<sup>me</sup> Dansereau (Verchères) élue vice-présidente de la Commission.

À 16 h 33, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

---

Marc-Olivier Bédard

---

Lise Thériault

MOB/ag

Québec, le 4 décembre 2018